



**Le 15 novembre 2022**

### TABLE DES MATIÈRES

#### *LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES*

M. McKee

L'hon. M. Higgs

#### *COÛT DE LA VIE*

M. McKee

M. McKee

M. McKee

M. McKee

M. McKee

L'hon. M. Higgs

M. McKee

M. McKee

L'hon. M. Higgs

M. McKee

L'hon. M. Higgs

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

M. McKee

M. McKee

L'hon. M. Higgs

### *LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES*

M<sup>me</sup> Thériault

L'hon. M. Higgs

M<sup>me</sup> Thériault

L'hon. M. Higgs

### CHANGEMENT CLIMATIQUE

M. Coon

L'hon. M. Crossman

M. Coon

L'hon. M. Crossman

L'hon. M. Crossman

### *LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES*

M<sup>me</sup> Thériault

L'hon. M. Allain

L'hon. M. Allain

### FINANCES DU GOUVERNEMENT

M. Legacy

L'hon. M. Steeves

L'hon. M. Steeves

M. Legacy

L'hon. M. Steeves

[Original]

### **LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES**

**M. McKee** (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. C'est évident que ce premier ministre ne comprend rien au dossier des langues officielles. Dans le cadre de la révision de la *Loi sur les langues officielles*, il a tenté de confondre les droits linguistiques avec l'apprentissage d'une langue seconde. De plus, le Parti conservateur continue de brûler volontairement les ponts avec les communautés acadiennes et francophones de la province, et c'est honteux que les francophones du Parti conservateur le laissent faire.

Nous connaissons bien les positions prises antérieurement par ce premier ministre, et les actions qu'il a prises récemment confirment nos inquiétudes, Monsieur le président. Le premier ministre, par exemple, a fait des commentaires irrespectueux envers la commissaire aux langues officielles. Mais pourquoi tente-t-il de brouiller le rôle du commissaire aux langues officielles seulement pour créer des tensions linguistiques dans la province, Monsieur le président? C'est inacceptable. Pourquoi le premier ministre continue-t-il de créer des tensions linguistiques et de diviser la province?

[Traduction]

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, il est malheureux que les parlementaires du côté de l'opposition s'offusquent ainsi de la tenue de discussions sérieuses dans notre province qui visent en quelque sorte à tracer et à déterminer la voie que nous suivrons collectivement. L'objectif de discussions... Le député d'en face fait allusion, en particulier, à la commissaire aux langues officielles. Je vais citer directement la loi :

*43(1) Est institué le commissariat aux langues officielles du Nouveau-Brunswick ainsi que le poste de commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick.*

Ainsi, Monsieur le président, le poste de commissaire aux langues officielles vise à favoriser les deux langues officielles, et nous ne faisons qu'examiner les recommandations, lesquelles ne comprennent pas l'élimination du poste de commissaire aux langues officielles. Il y a un certain nombre de recommandations que nous examinons avec diligence, et nous y donnerons suite avant la fin de la session de cet automne. Il serait, à mon avis, irrespectueux de ne pas tenir compte de toutes les discussions et de toutes les opinions dans le cadre du processus. Cela nous donne l'occasion de trouver une solution à long terme, et je suis convaincu que c'est ce que nous ferons et que les parlementaires du côté de l'opposition seront satisfaits.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

[Original]

**M. McKee** (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, par ses récentes actions, le premier ministre a confirmé nos inquiétudes. Ce sont les mêmes sortes de positions qu'il a prises il y a 35 ans, Monsieur le président. Le premier ministre devrait reconnaître l'importance des langues officielles.

Les premiers ministres conservateurs qui l'ont précédé ont tous apporté des changements importants à la *Loi sur les langues officielles*. Richard Hatfield, Bernard Lord et David Alward ont tous participé de façon constructive au processus. Pourquoi ce premier ministre poursuit-il des actions qui divisent la province sur la question des langues, Monsieur le président? C'est malheureux qu'il ne comprenne rien à la *Loi sur les langues officielles*. C'est soit qu'il ne comprend rien, soit qu'il sait exactement ce qu'il fait.

Tout simplement, Monsieur le président, en ce qui a trait à la révision de la *Loi sur les langues officielles*, le premier ministre peut-il nous garantir qu'il ne réduira pas ou n'érodera pas les droits en matière de langues officielles?

[Traduction]

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, le chef de l'opposition semble essentiellement faire ici des suppositions ou avoir obtenu à l'avance une réponse dont je ne suis pas au courant, car il s'étend sur des hypothèses, des suppositions et des événements du passé.

Ainsi, Monsieur le président, au lieu d'avoir toutes sortes de conditions et de préoccupations, je pense que la vraie question qu'il faudrait se poser est : D'accord, pourquoi, après 53 ans, n'avons-nous pas réussi à viser plus haut afin que tous les élèves soient bilingues lorsqu'ils obtiennent leur diplôme d'études secondaires dans notre province? Voilà évidemment une énorme préoccupation.

Je dirais : Attendons la réponse au rapport. Avant la session, cet automne, j'ai dit qu'elle serait présentée. Toutes les spéculations alimentent les discussions quotidiennes, mais elles ne sont pas vraiment pertinentes quant à nos recommandations au bout du compte.

[Original]

**M. McKee** (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, le premier ministre continue de confondre les dossiers de la *Loi sur les langues officielles* avec celui de l'apprentissage d'une langue seconde. Il l'a fait l'année dernière lorsqu'il a demandé un rapport pour évaluer ces deux questions. Il crée la confusion en matière de langues officielles.



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Cela dit, nous ne pourrions plus croire les paroles de ce premier ministre concernant la révision de la *Loi sur les langues officielles*. Nous avons demandé au premier ministre de nous donner une réponse au plus tard six mois après le dépôt du rapport, en avril 2022. Il ne l'a pas fait. Deux mois plus tard, la commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick a demandé la même chose, en disant que l'absence de progrès dans ce dossier constitue un recul pour les droits linguistiques.

Nous voici maintenant en novembre 2022. Il y a un mois, le premier ministre nous a dit qu'il déposerait sa réponse avant la fin de l'année. Mais nous demandons qu'il le fasse le plus tôt possible. Nous finissons la session avant les Fêtes le 16 décembre. Nous voulons sa réponse avant le 16 décembre pour que nous puissions en débattre correctement, si nécessaire. Le premier ministre le fera-t-il en temps voulu?

[Traduction]

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je contesterais certainement dans une large mesure des propos selon lesquels les droits des gens — qui parlent l'une ou l'autre des langues officielles, mais nous parlons particulièrement du secteur francophone — ont été restreints depuis que nous sommes au pouvoir. Si les droits d'une personne ont été restreints en raison des mesures que nous prenons au sein du gouvernement, j'aimerais en être informé. Pour tout dire, je ne suis au courant d'aucun cas — aucun.

Je pense qu'il y a beaucoup de tapage à ce propos, car c'est favorable à l'objectif que s'est fixé le gouvernement libéral fédéral de diviser notre province et de poursuivre dans une telle voie. Le premier ministre fédéral est venu ici la semaine dernière pour dramatiser la situation, Monsieur le président. Il ne s'agit pas d'une question fédérale. Il s'agit d'une question provinciale. Or, ce n'est pas la première fois qu'il tient des propos du genre. De tels propos ne sont pas utiles, et, tout au long du processus, je conseillerais au premier ministre fédéral de ne pas s'en mêler. Il s'agit d'une question provinciale, et j'ai l'honneur de dire que nous avons traité tout le monde de façon égale dans la province et que nous avons particulièrement respecté la *Loi sur les langues officielles*.

[Original]

**M. McKee** (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, les propos du premier ministre et les gestes qu'il a posés dernièrement nous inquiètent beaucoup. Il veut parler de créer de la division et des tensions. Ce sont les gestes qu'il a posés qui ont créé tout cela.

Permettez-moi de vous rappeler que trois événements ont eu lieu depuis le dépôt du rapport, l'an dernier. Premièrement, les deux députés de l'Alliance des gens du Nouveau-Brunswick ont rejoint le Parti conservateur. Deuxièmement, l'ancien chef de l'Alliance des gens du Nouveau-Brunswick, qui a fait connaître son mépris pour les droits linguistiques, a

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

été invité à siéger au Cabinet. Troisièmement, cette même personne a été nommée membre du comité qui révisé la *Loi sur les langues officielles*.

Nous savons ce que l'ancien chef de l'Alliance des gens a dit précédemment et nous connaissons sa prise de position concernant la *Loi sur les langues officielles*. Il n'a rien à faire avec ce comité, Monsieur le président. Donc, pourquoi le premier ministre est-il si déterminé à lui donner la chance d'influencer le processus décisionnel du gouvernement en matière de langues officielles, sachant la position qu'il a prise précédemment?

[Traduction]

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je vais répéter ce que j'ai dit. Voici ma réponse : Les droits d'une personne dans la province ont-ils été violés depuis que le gouvernement actuel est au pouvoir? Je dirais non. Rien n'a changé. Il n'y a pas eu de restriction. Rien n'a changé.

Encore une fois, pour répondre à l'alarmisme et aux préoccupations... Nous devrions recueillir les opinions de tous les parlementaires du côté du gouvernement afin de baliser une voie à suivre pour favoriser les deux langues dans la province et, en particulier, faire en sorte que les droits des francophones soient renforcés et sauvegardés. À cet égard, j'aimerais faire allusion à l'immigration. Nous avons augmenté notre immigration francophone au cours de notre mandat. Nous visons 33 %. Ce n'était pas le cas auparavant, Monsieur le président, alors que dire de cela?

Je mettrai n'importe qui au défi. Je le dis simplement parce que je n'ai pas peur d'avoir des discussions ouvertes et franches avec tout le monde... Je mets quiconque au défi de me prouver ce qui a changé, Monsieur le président...

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

## COÛT DE LA VIE

**M. McKee** (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, les parlementaires du côté du gouvernement veulent dire qu'ils n'ont pris aucune mesure qui portait atteinte aux droits linguistiques pendant leur mandat. Qu'en est-il de toutes les conférences de presse qu'ils ont tenues pendant la pandémie de COVID-19? Aucune ne s'est tenue en français. La commissaire aux langues officielles a clairement documenté le tout. Les parlementaires du côté du gouvernement veulent parler de l'immigration francophone. Où étaient les gens du gouvernement lorsque le centre provincial d'innovation en immigration a été inauguré cette fin de semaine à Dieppe?

(Exclamations.)

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre. À l'ordre.

**M. McKee** (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Où étaient les parlementaires du côté du gouvernement, Monsieur le président?

(Exclamations.)

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre, Monsieur le député, s'il vous plaît.

**M. McKee** (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Ce qui est frustrant, c'est que nous parlons d'un enjeu qui est bien établi.

(Exclamations.)

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre, Monsieur le ministre.

**M. McKee** (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Nous parlons d'un enjeu qui...

(Exclamations.)

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre. Le premier ministre.

**M. McKee** (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Je n'avais pas terminé ma question. Je me suis assis parce que vous vous êtes levé.

Monsieur le président, nous sommes aux prises avec une distraction. Je veux savoir ce que le premier ministre et son gouvernement feront à propos du coût de la vie. Voilà de quoi nous devrions parler, et non d'une distraction.

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Je suis content que le chef de l'opposition ait décidé qu'aucune de nos actions n'était négative. En fait, nous avons amélioré la situation ; cela ne cadre donc pas dans le récit, n'est-ce pas? Nous changeons donc de sujet — très bien.

Pour ce qui est des mesures que nous devons prendre au chapitre de l'inflation et des coûts, lesquels, en passant, sont fortement alimentés par les politiques du gouvernement fédéral... Nous l'avons constaté. Pourquoi nous attendrions-nous à autre chose quand des politiques coupent notre approvisionnement en énergie? Pourquoi nous attendrions-nous à autre chose alors que notre énergie est bloquée et que nous n'avons aucune solution de rechange face à la hausse des coûts de l'énergie liée à la crise en Europe? Pourquoi les gens d'en face ne se regarderaient-ils pas dans le miroir pour dire : Waouh, je me demande si les politiques fédérales n'ont pas quelque chose à voir avec la situation dans laquelle nous nous trouvons. Eh bien, nouvelle éclair, Monsieur le président : c'est certainement le cas.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

À cet égard, nous examinons des programmes d'allègement que nous présenterons dans un proche avenir, car nous sommes conscients des coûts, tout particulièrement pour les personnes qui n'ont pas les moyens de payer l'épicerie et le carburant. Merci, Monsieur le président.

**M. McKee** (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, nous devrions parler de la question. Voilà ce qui est important pour les gens du Nouveau-Brunswick qui sont aux prises avec des difficultés en raison l'augmentation du coût de la vie. Or, le gouvernement propose des distractions. Il abolira le programme d'immersion en français. Il abolira le poste de commissaire aux langues officielles.

(Exclamations.)

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

**M. McKee** (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Nous devons discuter des questions qui comptent pour les gens du Nouveau-Brunswick. Les parlementaires du côté du gouvernement veulent parler de se regarder dans le miroir. Ils devraient regarder leurs voisins. Les gouvernements dans l'ensemble du Canada subissent les mêmes répercussions économiques que le gouvernement de notre province, mais choisissent d'aider leur population. Ils aident leur population. Le gouvernement a déposé — combien? — 14 projets de loi jusqu'à présent. Nous avons entendu le discours du trône. Aucune mesure n'a été prise pour aider dès maintenant les gens du Nouveau-Brunswick. Le gouverneur de la Banque du Canada a confirmé que les personnes à faible revenu du Canada étaient les plus touchées par l'inflation, mais le gouvernement ne fait rien. Qu'annoncera le gouvernement? Il dispose maintenant d'un excédent de 774 millions de dollars qu'il n'utilise pas. Que fera le gouvernement pour les gens à faible revenu du Nouveau-Brunswick?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Vous savez, Monsieur le président, je pense qu'il a été dit que le gouvernement n'avait rien fait. En collaborant avec le gouvernement fédéral, nous avons réduit de jusqu'à 50 % le coût des services de garderie pour les familles. Nous avons augmenté les prestations des bénéficiaires de l'aide sociale tout en réduisant la récupération. Nous avons éliminé les intérêts sur les prêts étudiants du Nouveau-Brunswick. Nous avons augmenté le salaire minimum de 17 %, et il y aura dans l'année à venir d'autres augmentations en fonction de l'IPC. Nous avons réduit l'impôt foncier pour l'année d'imposition 2023 et nous réduirons l'impôt sur le revenu des particuliers. Nous avons plus tôt instauré cette année la prestation pour le carburant.

Estime-t-on vraiment que nous ne faisons rien? Ce n'est pas tout à fait la vérité, Monsieur le président, et la liste de mesures indique que le gouvernement agit et que nous aiderons les gens. Nous voulons aider les 60 000 personnes — une croissance record assortie d'un taux de chômage exceptionnellement faible — nouvellement installées au Nouveau-Brunswick,

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

soit une province qui présente bien des avantages par rapport au reste du Canada. Allons de l'avant.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Merci.

[Original]

**M. McKee** (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, le gouvernement enregistre maintenant un excédent budgétaire de 774 millions de dollars pour le deuxième trimestre. Il se vante d'avoir proposé des initiatives, mais il n'y a rien pour aider les gens de la province qui éprouvent chaque jour des difficultés à mettre de la nourriture sur la table ou de l'essence dans la voiture.

Monsieur le président, il n'y a aucune initiative pour aider les gens qui font face à des augmentations des tarifs d'électricité et pour aider ceux qui font face aux prix exorbitants de l'essence ; il n'y a aucune mesure pour aider les familles à faible revenu aux prises avec l'augmentation du coût de leur épicerie ; il n'y a aucun investissement pour augmenter le nombre de places dans les garderies, et j'en passe, Monsieur le président. Ce gouvernement manque de créativité et d'empathie pour la population du Nouveau-Brunswick.

Si ce gouvernement peut trouver des fonds pour réduire les impôts des personnes les plus riches, pourquoi ne peut-il pas trouver des fonds pour aider les personnes les plus démunies de la province?

[Traduction]

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, lorsque nous examinons les façons dont la prestation pour le carburant et la nourriture... Nous continuerons à examiner cette prestation au cours des prochains mois et au début de la nouvelle année, au tout début de celle-ci. Nous pouvons parler de la façon dont nous avons opéré des changements pour réduire la dette. Voilà qui nous permettra d'économiser de 80 millions à 100 millions de dollars, lesquels pourront être consacrés aux services que nous pouvons fournir dans la province.

Je sais qu'il s'agit d'un concept étranger pour le député d'en face, mais, Monsieur le président, laissez-moi vous dire d'où proviennent les recettes dans la province. Elles sont attribuables au fait que plus de personnes travaillent. Elles sont attribuables au fait que plus de personnes dépensent de l'argent et réalisent des investissements — des investissements du secteur privé — dans notre province. Je sais que le seul travail valable, selon les Libéraux, c'est un travail payé par les fonds publics. Eh bien, Monsieur le président, lorsque nous encourageons les gens ici et que nous jouissons d'un avantage dans notre province, car il ne s'agit pas de l'endroit où les taxes et impôts sont les plus élevés, les

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

gens songent à notre province et disent : Je veux vivre au Nouveau-Brunswick ; c'est l'endroit idéal où vivre. Monsieur le président, cela se produit bel et bien. Merci.

**M. McKee** (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, comme il a été souligné, l'énorme croissance démographique enregistrée pendant la pandémie a contribué à la croissance des recettes du Nouveau-Brunswick. Les gens ont constaté que le Nouveau-Brunswick était un endroit attrayant où aller s'installer, compte tenu d'un coût de la vie moins élevé et de la possibilité de travailler à distance, même si leur employeur se trouve en Ontario ou ailleurs.

(Exclamations.)

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

**M. McKee** (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Toutefois, Monsieur le président, des gens viennent s'installer ici maintenant et se rendent compte qu'il n'y a aucune place en garderie, qu'il n'y a aucun médecin de famille, que le coût du chauffage augmente, que des services des urgences des hôpitaux doivent fermer et que des écoles sont surpeuplées. De nombreuses familles décident en l'espace de deux ans si elles vont rester. Si le gouvernement ne fait rien pour régler les problèmes, les gens partiront. Quelle est la stratégie du gouvernement? Les parlementaires du côté du gouvernement ne cessent de dire : Ah, notre population atteint — quoi? — 820 000 personnes aujourd'hui. Quelle est leur stratégie pour aider les gens du Nouveau-Brunswick?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je me demande si le chef de l'opposition répétera la première partie de ses propos. Je pense qu'il doit répéter ses propos.

N'est-ce pas intéressant? Nous parlons, bon, des gens qui viennent ici pour découvrir le Nouveau-Brunswick pour la première fois. Parlons des soins de santé. Parlons du service Lien Santé. Vous souvenez-vous de la liste qui comptait auparavant 70 000 patients? Celle-ci a été réduite et en compte maintenant 54 000. Savez-vous pourquoi? C'est parce que nous établissons les liens et nous réglons la situation à cet égard. Monsieur le président, en ce qui concerne les possibilités d'améliorations et les futurs investissements que nous avons mentionnés, vous m'avez entendu dire que j'investirai dans notre système là où les gens de la province constateront les résultats et se diront : Waouh, je reçois de meilleurs soins ; je reçois un meilleur service.

Le tout est attribuable aux gens du Nouveau-Brunswick qui assurent la prestation des services. Les manchettes au sujet d'un investissement n'importent pas. Ce qui importe, ce sont les manchettes au sujet des résultats et les gens qui disent : Des mesures sont vraiment prises. Les gens constatent des résultats, Monsieur le président, et l'opposition n'aime pas cela. Merci.



[Original]

### **LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES**

**M<sup>me</sup> Thériault** (Caraquet, L) : Monsieur le président, le premier ministre dit qu'il n'a pas d'exemples de traitements inéquitables, alors en voici quelques-uns : Tenter de réduire les exigences linguistiques dans les services ambulanciers ; tenir des conférences de presse uniquement en anglais pendant une crise sanitaire ; nous dire de nous contenter de l'interprétation ; nous accuser de parler français à la Chambre pour créer de la diversion ; nous traiter d'abat-jour ; être muet depuis un an au sujet du rapport sur la révision de la *Loi sur les langues officielles* ; affirmer que le commissariat aux langues officielles est négatif ; abolir les conseils d'administration des réseaux de santé ; accueillir deux députés de l'Alliance des gens au sein du Parti conservateur ; nommer l'un d'entre eux comme ministre, et, finalement, le charger de réviser la *Loi sur les langues officielles*. Monsieur le premier ministre, compte tenu de ce triste bilan de vos paroles, de vos actions et de vos inactions, avez-vous réellement évolué ou êtes-vous encore habité des valeurs du Parti CoR?

[Traduction]

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Eh bien, Monsieur le président, la députée d'en face fait allusion à des critiques et non à un manque d'action ou à des interactions personnelles qui causent de la difficulté aux gens. Pendant la crise de la COVID-19, nous avons atteint une cote de confiance de 95 % au chapitre de la communication. Il est regrettable que, dans une province bilingue et au sein d'un gouvernement qui répond pleinement aux exigences de traduction — et je ne suis qu'unilingue —, le tout soit inacceptable. Je me trouve probablement dans la même situation qu'environ 80 % de la population anglophone dans notre province.

Pourquoi nous concentrons-nous sur l'éducation? Si nous ne réglons pas la situation, nous en serons au même point dans 50 ans. Voilà pourquoi le statu quo ne suffit pas. La tâche ne devrait pas être difficile. À la fin du secondaire, 72 % des jeunes anglophones ne peuvent toujours pas s'exprimer dans les deux langues officielles, et cela serait acceptable, nous dit-on. Pourquoi trouverait-on la situation acceptable? Merci, Monsieur le président.

[Original]

**M<sup>me</sup> Thériault** (Caraquet, L) : Monsieur le président, va-t-il falloir faire un dessin au premier ministre? La *Loi sur les langues officielles* n'a pas comme objectif de rendre les gens bilingues et elle n'est pas garante de l'harmonie linguistique dans la province. La division qui est en train de se créer est faite par ce premier ministre et ce gouvernement conservateur qui appuie ses actions.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Le premier ministre est en train de créer des blessures à cette province, et quiconque lui succédera aura à faire un travail titanesque de reconstruction identitaire et de reconstruction sociale.

Monsieur le premier ministre, pour le bien de la population et de la province, nous demandons le retrait immédiat de Kris Austin du comité de révision de la *Loi sur les langues officielles*. Nous vous demandons de faire de ce comité secret un comité public ; êtes-vous en mesure de vous positionner sur ce dossier?

[Traduction]

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Madame la députée, je vous rappelle de ne pas désigner nommément vos pairs, mais de les désigner par le nom de leur circonscription ou de leur ministère.

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, à mon avis, il est maintenant entendu que nous suivons le processus et que nous procédons à la révision. Oui, la révision prend plus de temps que prévu. Je ne le nie pas, mais je suis convaincu que nous aurons une réponse, comme je l'ai dit, d'ici à la fin de la session. Nous tiendrons parole, Monsieur le président.

Nous avons de bonnes discussions et nous les tiendrons au sein de notre caucus. Nous passerons le tout en revue quand les recommandations seront achevées et nous les présenterons publiquement, comme cela s'est fait par le passé. Je suis tout à fait convaincu que les discussions que nous avons eues porteront leurs fruits, et un dialogue ouvert s'est aussi engagé sur des enjeux qui touchent toute la province. Comment pouvons-nous continuer à renforcer la population francophone, les compétences linguistiques et les services qui font partie intégrante de notre bilinguisme provincial? Comment pouvons-nous continuer à améliorer les capacités dans notre province? Par ailleurs, comment pouvons-nous trouver une solution pour que, dans 50 ans, nous ne soyons pas encore à débattre exactement de la même question? Merci.

[Original]

## CHANGEMENT CLIMATIQUE

**M. Coon** (Fredericton-Sud, chef, V) : Il y a près de deux mois que le ministre de l'Environnement et du Changement climatique a lancé le troisième Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick.

Comme l'a démontré le carnage causé par l'ouragan Fiona, nous n'avons pas de défenses pour les collectivités côtières du continent et les collectivités insulaires des six îles du Nouveau-Brunswick qui sont les plus menacées et qui doivent être défendues. L'évaluation des risques climatiques pour le Nouveau-Brunswick ne devrait être terminée qu'en 2025.



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Le ministre de l'Environnement et du Changement climatique s'engagera-t-il à terminer l'évaluation des risques climatiques d'ici l'année prochaine, afin que des défenses côtières puissent être établies plus rapidement, Monsieur le président?

[Traduction]

**L'hon. M. Crossman** (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, PC) : Je remercie beaucoup le député d'en face de la question, Monsieur le président. Nous ne pouvons certainement pas fournir d'échéanciers aujourd'hui pour devancer les choses à cet égard. Je ne peux pas faire une telle promesse, mais je peux vous promettre que les fonds seront affectés de la meilleure façon qui soit. Tous les ministères travaillent ensemble et collaborent avec ceux des autres provinces de l'Atlantique et du gouvernement fédéral, dont des représentants ont assisté la semaine dernière à la COP27. Je dirais que, au Canada et au Nouveau-Brunswick, nous sommes très en avance grâce au travail que nous réalisons.

Pour ce qui est de l'ouragan Fiona, la tempête a certainement été dévastatrice, en particulier le long des côtes. Nous ne pouvons pas tout régler du jour au lendemain, mais nous avons aussi des exemples de réussite grâce aux mesures que nous prenons relativement à notre Plan d'action sur les changements climatiques. La députée qui est assise à côté de vous, Monsieur le chef du tiers parti, sait que nous avons rencontré l'été dernier un maire de la région et des conseillers, en compagnie de gens du ministère des Transports et de l'Infrastructure. Nous travaillons ensemble au plan afin de faire avancer les choses. Nous ne l'avons pas oublié. Beaucoup de travail doit être accompli, mais nous travaillons ensemble pour le concrétiser. Espérons que le travail sera accompli avant la date prévue.

**M. Coon** (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, peu avant l'ouverture de la COP27 en Égypte, des scientifiques ont annoncé que le seuil de réchauffement climatique de 1,5° serait franchi dans le monde. Ainsi, les tempêtes comme Fiona seront de plus en plus graves, et ce qui s'est passé à Port aux Basques n'est qu'un aperçu de ce qui deviendra la norme le long de nos 5 500 km de littoral.

Monsieur le président, une catastrophe climatique nous attend. Les eaux de la baie de Fundy et du golfe du Saint-Laurent montent plus vite que le ministre n'agit. Les collectivités côtières du Nouveau-Brunswick et leur infrastructure demeurent sans protection contre l'érosion, les marées de tempête et les inondations côtières — qu'il s'agisse des collectivités de Grand Manan à Sackville, de Grand Barachois à Shippagan et de Pokesudie à Eel River Bar. Il nous faut un plan climatique qui mène réellement à l'obtention de résultats. Les évaluations des risques climatiques ne seront même pas terminées avant 2025, et les défenses côtières ne seront même pas mises en oeuvre avant 2027. Le ministre accélérera-t-il le processus afin de protéger les gens du Nouveau-Brunswick et leurs collectivités?

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**L'hon. M. Crossman** (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, PC) : Je vous remercie, Monsieur le président, et je remercie encore une fois le député d'en face de la question. Les changements climatiques se produisent, c'est certain. Pouvons-nous inverser la situation du jour au lendemain? Non. Pouvons-nous faire cesser la pluie? Pouvons-nous faire cesser le vent? J'y travaille, Monsieur le député.

La COP27 a lieu en Égypte du 6 au 18 novembre. Nous comptions y aller, mais le coût était trop élevé et notre voyage aurait généré plus de gaz à effet de serre. Toutefois, notre personnel suit la conférence de près. Nous avons un excellent personnel au sein du ministère de l'Environnement et du Changement climatique. Comme je l'ai déjà mentionné, il travaille étroitement avec des gens des autres provinces de l'Atlantique ainsi que du gouvernement fédéral.

Vous parlez d'un sujet de préoccupation à l'échelle nationale et internationale. Compte tenu de la distance importante et du coût lié au déplacement pour assister à la COP27, nous avons décidé de ne pas y aller — sans compter les coûts additionnels qui étaient trop élevés. Bien qu'aucun délégué du Nouveau-Brunswick n'assiste en personne à la COP27, j'aimerais que vous sachiez que le gouvernement du Nouveau-Brunswick joue un rôle actif aux côtés de la délégation canadienne et des représentants des provinces de l'Atlantique. Je crois que le personnel du gouvernement de la Nouvelle-Écosse a aussi préféré rester au lieu de s'y rendre. Nos voisins de la Nouvelle-Écosse ont adopté une approche semblable...

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

**L'hon. M. Crossman** (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, PC) : Merci.

[Original]

### ***LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES***

**M<sup>me</sup> Thériault** (Caraquet, L) : Monsieur le président, je veux revenir sur la question des langues officielles. D'après ce que je comprends de la réponse du premier ministre, il ne veut pas retirer le député de Fredericton-Grand Lake du comité. Il ne veut pas faire un comité public de ce comité secret. La *Loi sur les langues officielles* est pourtant celle qui a préséance sur toutes les autres lois. C'est le contrat social de notre province.

Les actions du premier ministre en disent long, mais il y a aussi l'inaction de son caucus, qui sourit béatement en applaudissant toutes ses actions. J'aimerais que le ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale nous dise quelle est sa position à ce sujet. Car, c'est un ministre qui peut souvent nous interrompre quand nous posons des questions. Il est là et il parle tout le temps. Pourtant, quand il se lève, il a de la misère à finir une phrase. Il dit être un fier Acadien ; eh bien, l'Acadie le regarde. Va-t-il sortir de son mutisme et se positionner pour défendre son peuple?

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**L'hon. M. Allain** (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Nous entendons la question posée par la députée de Caraquet. Veut-elle que les décisions du Cabinet soient elles aussi rendues publiques? Jusqu'à quel point...

La *Loi sur les langues officielles* en est une que nous révisons actuellement au Cabinet. Le premier ministre a dit très clairement qu'une réponse serait fournie avant la fin de décembre. J'ai hâte d'avoir cette discussion.

S'il vous plaît, s'il y a des solutions ou autres choses que vous pouvez apporter...

[Traduction]

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

[Original]

**L'hon. M. Allain** (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Monsieur le président, merci pour la question.

[Traduction]

(Exclamations.)

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre. Madame la députée...

(Exclamations.)

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Monsieur le ministre des Gouvernements locaux. Madame la députée de Caraquet. Il y aura beaucoup de temps plus tard pour discuter de la question.

La parole est au député de Bathurst-Ouest—Beresford.

## FINANCES DU GOUVERNEMENT

**M. Legacy** (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Merci, Monsieur le président. Des gens du Nouveau-Brunswick éprouvent toujours des difficultés et essaient encore de trouver une façon de se débrouiller, et l'hiver approche. Entre-temps, le ministre des Finances a annoncé la semaine dernière un autre énorme excédent dans les coffres de la province. Si vous avez l'occasion de lire le communiqué de presse du ministre, vous remarquerez qu'il s'excuse presque et essaie d'énumérer rapidement toutes les mesures prises par le gouvernement pour aider les gens du Nouveau-Brunswick, soit neuf initiatives présentées dans une liste à puces. En fait, le premier ministre vient désespérément de faire la même



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

chose il y a deux ou trois minutes. Le ministre des Finances souligne aussi le fait que les dépenses ont dépassé le budget de 179 millions de dollars. Il s'agirait de la preuve que le gouvernement a pour objectif premier d'aider les gens.

Toutefois, pendant la plus grande partie de l'année, le premier ministre et le ministre nous ont dit que l'inflation ferait augmenter les frais gouvernementaux et qu'ils doivent encore faire preuve de prudence. Soyons clairs et obtenons des éclaircissements. Quelle part des 179 millions de dollars est attribuable à des dépassements de coûts au sein des ministères, et combien d'argent a été affecté à de nouveaux programmes? Quelle somme visait à aider les gens du Nouveau-Brunswick qui en ont besoin?

**L'hon. M. Steeves** (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Merci, Monsieur le président. Par votre entremise, je remercie le député d'en face de la question. Merci de dire que je m'excusais de notre excédent. Non, non, non. Si c'est ce que le député a pensé, alors, il a eu tort. Je ne m'excusais pas d'un excédent. Je ne m'excusais pas d'avoir mis le Nouveau-Brunswick dans une meilleure posture qu'auparavant. Je ne m'excusais pas d'avoir réduit les taxes et impôts. En effet, je peux énumérer les initiatives de nouveau.

Toutefois, savez-vous quoi? Certains médias traitent également du sujet. *Acadie Nouvelle* soutient que nous sommes chanceux de disposer d'un excédent, car celui-ci pourrait nous aider à traverser la récession.

(Exclamations.)

**L'hon. M. Steeves** (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Effectivement, c'est ce qu'affirme *Acadie Nouvelle*. Savez-vous quoi? Notre PIB augmente. Notre dette nette diminue. Nous nous sommes placés dans la meilleure position possible pour surmonter la récession prochaine, et que le ciel nous vienne en aide s'il s'agit d'une crise financière. Néanmoins, je ne m'excusais certainement pas de faire ce qu'il faut pour les gens du Nouveau-Brunswick. Je ne m'en excuserai jamais. Les gens de ce côté-ci de la Chambre — de ce côté-ci — font ce qu'il faut pour le Nouveau-Brunswick.

**M. Legacy** (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Encore une fois, Monsieur le président, il s'agissait d'aider les gens du Nouveau-Brunswick. Il s'agit là de s'excuser de n'avoir rien fait.

Le ministre devrait peut-être lire son propre rapport du deuxième trimestre. En fait, sur les 179 millions de dollars, il a indiqué 81 millions supplémentaires pour des programmes liés à la COVID-19 et des dépassements de coûts au ministère de la Santé, 57,5 millions en report de fonds fédéraux dans le programme TravailNB et en dépassements de coûts à EPFT, 15,9 millions en augmentation des coûts de fonctionnement du MTI et 12,7 millions en augmentation des coûts de Justice et Sécurité publique, et ce n'est pas tout. Rien qu'avec les éléments que j'ai énumérés, cela fait déjà 167,1 millions de l'augmentation des coûts qui



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

sont attribuables à des dépassements de coûts. Le ministre veut-il nous parler encore de toutes les initiatives additionnelles grâce auxquelles le gouvernement a aidé les gens du Nouveau-Brunswick? Le ministre peut-il vraiment relever des idées originales lancées par le gouvernement?

**L'hon. M. Steeves** (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Monsieur le président, par votre entremise, je remercie le député d'en face de la question. Que dire de l'investissement de 400 millions de dollars visant les thermopompes et l'isolation? Que dire de cela? Que dire de cela? Que dire de la prestation pour le carburant et la nourriture que nous avons accordée aux gens ayant les revenus les plus faibles, soit les gagne-petit? Que dire de cela? Que dire des réductions de l'impôt foncier? Que dire des réductions de l'impôt sur le revenu pour les personnes âgées et les personnes à faible revenu? Que dire des nouveaux programmes, ce dont nous, de ce côté-ci, parlons tout le temps? Au sein du Cabinet et du caucus, nous parlons de programmes qui changeront la situation des gens du Nouveau-Brunswick, amélioreront leur vie et leur permettront de traverser l'hiver et la récession. En effet, le gouvernement actuel travaille pour les gens du Nouveau-Brunswick.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : La période des questions est terminée.

